

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
commune de TOURNEMIRE**

Délibération n°2023-06-03

Séance du 14 décembre 2023

Nombre de conseillers

En exercice	11
Présents	9
Votants	11
Absents	2
Exclus	0

Date de convocation :
07/12/2023

Date d'affichage :
07/12/2023

OBJET

**Délibération augmentation
du tarif du chauffage de la
salle des fêtes.**

L'an deux mille vingt-trois, le 14 décembre.

Le Conseil Municipal de la commune de Tournemire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Rivier Pascal, Maire.

Etaient présents : M. Rivier, Maire, M. Héran Sébastien, Madame Cristol Céline adjoints, M. Cocallemen Eric, M. Moulières Jérémy, Madame Roques Fanny, Odicino Sabrina, Monteillet Hugues, M. Goutte Maxime conseillers municipaux.

Absents excusés : Maxime PETRAUD (procuration à GOUTTE Maxime), Sandrine GIORDANO (Procuration à Eric COCALLEMEN).

Céline CRISTOL a été nommée secrétaire.

Monsieur le Maire informe le conseil que le coût du chauffage électrique de la salle des fêtes a augmenté et que le tarif du chauffage de la salle des fêtes n'a pas été augmenté depuis 2017.

Il propose d'augmenter le tarif du jeton de chauffage qui est actuellement de 12€.

Le conseil municipal à 5 voix pour, 6 voix contre et 0 abstention,

- **Décide de ne pas augmenter le tarif du jeton de chauffage.**

Acte rendu exécutoire
Par flux de télétransmission
en Sous-Préfecture de
Millau
Le 18/12/2023
et publication sur le site
internet de la commune
www.tournemire-aveyron.fr
le 18/12/2023

Ainsi délibéré les jours, mois et an susdits Ont signé les membres présents.

Le Maire, Pascal RIVIER
Acte dématérialisé



La secrétaire de séance
Céline CRISTOL

Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication, par courrier postal (68 rue Raymond IV, BP 7007, 31068 Toulouse Cedex 7 ; Téléphone : 05 62 73 57 57 ; Fax : 05 62 73 57 40) ou par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>.